Département des Yvelines Arrondissement de Rambouillet Canton d'Aubergenville Commune Le Tremblay-sur-Mauldre Délibération n° 2025.10.12

REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

Extrait du registre des délibérations Du CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation: 4 septembre 2025

Nombre en exercice: 15

Nombre de présents : 10

Nombre d'excusés: 2

Nombres non excusés: 3

Nombre de votants: 11

Objet:

Maison Maternelles :

berceaux pour les communes Alain Moll,

extérieures

L'an deux mil vingt-cinq le 1er octobre à 20h, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire en lieu habituel des séances sous la présidence de Madame Françoise CHANCEL, Maire.

Présents : Catherine Denoyelle, Danielle Descombes, Jacques Fournier, Hélène Jean-Baptiste, Corinne Manchon, Fadela Pinon, Sylvie Sohier, Françoise Soulaire, Arnauld Voisin

Absent(e)s excusé(e)s : Jean-Pierre **Boucher (pouvoir à** Mme Sylvie **Sohier)**, Mme Marjolaine **Haffner**

d'Assistantes Absent(e)s non excusé(e)s : Thierry **Bioret**, Sébastien **Leconte**,

Secrétaire de séance : Corinne Manchon

Madame le Maire rappelle que plusieurs communes ont réservées des berceaux à la Maison d'assistantes Maternelles (MAM) et que ces réservations sont établies par une convention, pour une année scolaire. La commune effectue un titre de recette en fonction de cette période. Le montant des berceaux est de 1 600,00 €.

Il est proposé au Conseil municipal d'appliquer une augmentation de 100 € par berceau.

Le Conseil municipal après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

Pour: 11 Contre: 0 Abstention: 0

Décide d'appliquer une augmentation de **100** € par berceau.

Fixe le tarif à 1 700€ par berceau

Dit que cette augmentation sera effective à partir de l'année scolaire 2025/2026.

Autorise Madame Le Maire à signer les conventions avec les différentes communes.

Extrait certifié conforme, Fait au Tremblay-sur-Mauldre Le 2 octobre 2025

Publiée par affichage en Mairie Reçue à la Préfecture le 2 octobre 2025 Le Maire, Françoise Chancel

Séance du conseil municipal du 1er octobre 2025